

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°61 Mai 2021



**BUDGET, PARC NATUREL RÉGIONAL STE BAUME,
AIDE AU PERMIS, CITY ALL,
ZOOM SUR LE SERVICE ENTRETIEN...**



www.cuges-les-pins.fr



ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



CORINNE MOZOLENSKI, ADJOINTE AU MAIRE

Il m'appartiendra dans un premier temps de vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée dans mon engagement auprès de Monsieur Bernard Destrost en tant qu'adjointe à la culture et au patrimoine

Celle-ci n'a d'égal que la passion qui m'anime pour mener à bien maints projets culturels pour procurer à tous un épanouissement individuel et collectif pour tout public dans la plus grande équité.

Professeur d'Art, mais aussi par le passé présidente durant vingt années d'une association culturelle au sein de la commune, j'ai souhaité œuvrer à nouveau pour notre beau village dont le patrimoine et l'histoire ne peuvent laisser insensibles .

Si la situation sanitaire actuelle ne me permet pas de mettre à profit ce qu'il me serait permis de vous proposer, les projets sont là comme des cadeaux à vous offrir attendant d'éclorre lorsque des moments plus propices verront le jour. La culture lien social autour d'un projet partagé force ma détermination à mener également une mission pour le patrimoine de notre terre de rencontres et d'échanges. Ainsi, des desseins sont déjà à l'œuvre pour la protection et la mise en valeur de l'identité de notre commune avec la valorisation de l'architecture, mais aussi du patrimoine dans toutes ses dimensions. Culture et Patrimoine deux mots chers à mon cœur qui ne sauraient exister sans l'apport inconditionnel d'un acteur majeur de notre commune : la médiathèque lieu de savoir, de rencontres et d'animations.

Je me réjouis d'apporter mon positionnement, mon soutien et ma contribution en rapport avec ma délégation en toute convivialité. Tel que pour le Fablab qui peu à peu renaît après une année difficile pour offrir un accès à des outils de fabrication numérique en collaboration intergénérationnelle.

L'intérêt pour la culture naît souvent de l'enfance, mon expérience d'enseignante sur l'accès au savoir me permet d'apprécier les actions et les dispositifs culturels auprès des scolaires, mais aussi les accompagnements initiatiques et culturels d'une équipe à l'écoute et au service de nos administrés.

La politique culturelle de Cuges doit se vouloir dynamique et vivante pour apporter un supplément d'âme à vos attentes et vous conduire vers l'émotion esthétique ...

Artistiquement votre

Corinne Mozolenski
Déléguée à la culture, au patrimoine
et aux bâtiments communaux.

SOMMAIRE

- 2 ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS
- 3 ÉDITO
- 4-5 VIE MUNICIPALE
- 6-7 CULTURE
- 8-9 BUDGET
- 10 CITY ALL APPLICATION
- 11 LE CMJ
- 12 SERVICE ENTRETIEN
- 13 PNR
- 14 TRIBUNE LIBRE PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE
- 15 RETOUR CHASSE AUX OEUFS
- 16 FÊTE DES MÈRES

ÉDITO



Le budget 2021 relance véritablement nos actions en faveur de l'investissement communal. **Le fil conducteur de cette politique d'investissements sera notre programme électoral.**

Depuis notre élection il y a un an, quelques-unes des promesses de campagne que nous vous avons faites, ont déjà vu le jour avec notamment : l'équipement numérique des écoles, la modernisation de l'éclairage public et son extension aux abords de l'école Simone Veil, la pose de bornes électriques pour les véhicules sur le parking des Taperier, la mise en place du portail famille, l'opération façades pour l'embellissement du village, l'aide au permis de conduire pour les jeunes et avant l'été je l'espère l'implantation d'un city stade.

Le bon fonctionnement de la commune trouvera également sa place à travers le budget que nous venons de voter et particulièrement dans le renforcement des moyens aux services et l'embauche de cadres supplémentaires.

Comme vous pouvez le constater, la liste de nos réalisations est visible et concrète et notre politique n'a pas à rougir de ces

réalisations, quoi qu'en disent certains ...

Oui, notre pari sur l'avenir est relancé à travers toutes ces actions.

Cela ne doit pas nous faire oublier de rester vigilants. La crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an maintenant rend notre mission et celle des services très difficile au quotidien avec la nécessité de devoir s'adapter en permanence aux directives de l'Etat.

L'Etat qui ne nous facilite pas la tâche en restant sourd aux contraintes territoriales et en nous infligeant une fois encore, une pénalité pour carence de logements sociaux de 89000 € en 2021. **Malgré tous les efforts déployés, la commune de Cuges reste carencée de près de 400 logements sociaux** (situation au 1/01/2020) et, même si ce chiffre n'intègre pas la livraison de 82 logements sociaux de la ZAC des Vigneaux intervenue en 2020, la sanction reste lourde à digérer budgétairement.

C'est devant le Préfet qu'il nous faudra aller défendre, une fois encore, notre dossier, sans espérer pour autant que ce représentant de l'Etat n'entende nos arguments qui sont pourtant le reflet de notre territoire, de sa réalité, sa complexité et de ses contraintes.

Bernard Destrost

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

VIE MUNICIPALE



**LA MAIRIE
VOUS INFORME**

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



ÇA ROULE POUR LES JEUNES CUGEOIS !

Comme elle s'y était engagée, la municipalité réalise une nouvelle avancée à destination de la jeunesse cugeoise.

Le Conseil municipal a voté par délibération la mise en place du dispositif « Bourse au permis de conduire » pour l'année 2021.

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Son obtention contribue en outre à la lutte contre l'insécurité routière qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans ; de nombreux jeunes conduisent à ce jour sans permis.

Néanmoins, l'obtention du permis nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles.

Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a souhaité mettre en place ce dispositif innovant permettant une économie de **100 € offerts par la municipalité + la gratuité de l'application Web pour le code qui sera offerte par l'auto-école partenaire**, soit près de 140 € d'économie. Ce dispositif fait l'objet d'un partenariat l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

La bourse s'adressera aux jeunes résidents cugeois et sera attribuée selon les modalités techniques et financières suivantes :

- **Les jeunes de la commune, âgés de 15 à 25 ans, et domiciliés à Cuges depuis un an** au jour de la demande, souhaitant bénéficier de cette bourse au permis de conduire automobile, déposeront, auprès du service Enfance Jeunesse, un dossier de demande d'aide dûment rempli.
- Ce dossier sera étudié par les membres de la commission EJER, qui émettront un avis sur chaque candidature. Cette bourse sera versée par la commune directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire, auto-école qui aura signé un conventionnement avec la commune.

Vous pouvez retirer votre dossier à l'accueil de la Mairie ou le télécharger sur la page d'accueil de notre site internet www.cuges-les-pins.fr

VIE MUNICIPALE



**LA MAIRIE
VOUS INFORME**

ATTENTION PV



La police municipale vous informe qu'elle va procéder à une phase de verbalisation au niveau du parking de la résidence des Cigales, où se trouve les cabinets médicaux.

En effet, nous constatons trop d'incivilités au niveau du stationnement qui gênent les usagers. Merci donc de veiller à respecter les emplacements de stationnement.

DÉCLARATION DES MEUBLÉS

Un registre de déclaration de meublé de tourisme est ouvert à l'accueil de la mairie.



Nous invitons les personnes qui possèdent des meublés de tourisme à faire leur déclaration. Pour rappel, cette démarche est obligatoire.

PORTAIL FAMILLE



La mise en place du portail famille a été une réussite et nous vous remercions pour l'engouement que les parents d'élèves ont eu pour ce nouvel outil mis en place par la municipalité. Dès son ouverture 52,33% des paiements ont été effectués par carte bancaire via le portail famille.

NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Suite au décès de M. Tourrel, conseiller municipal, **Lucienne Goffinet**, qui s'était présentée sur la liste de Bernard Destrost, devient **conseillère municipale déléguée à la Petite enfance**.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales se dérouleront le même jour à l'occasion d'un double scrutin **les 20 et 27 juin prochain**.

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai.

Pour rappel, vous pouvez vous inscrire en ligne via le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales www.service-public.fr

Vous êtes absents le jour de ce scrutin ?

Toutes les infos pour établir une procuration sur maprocuration.gouv.fr

ORANGE ÉLAGAGE

Les accès de télécommunication sont fragiles. Protégeons-les ! Orange fait le point sur l'importance de l'élagage avec cette plaquette d'information. Plus d'informations sur le site de la mairie.



ASTUCIEUX !	LE CONSEIL	LE BON PLAN
L'articulation par un abri-rangée annuel régulier diminue le nombre et l'envergure des délagages, plus coûteux et plus complexes.	Le recours à un professionnel est vivement recommandé notamment en cas de situation dangereuse et/ou complexe.	Lors de l'aménagement de votre jardin, pensez à choisir judicieusement vos essences de végétaux ainsi que leur emplacement afin d'éviter tout élagage.

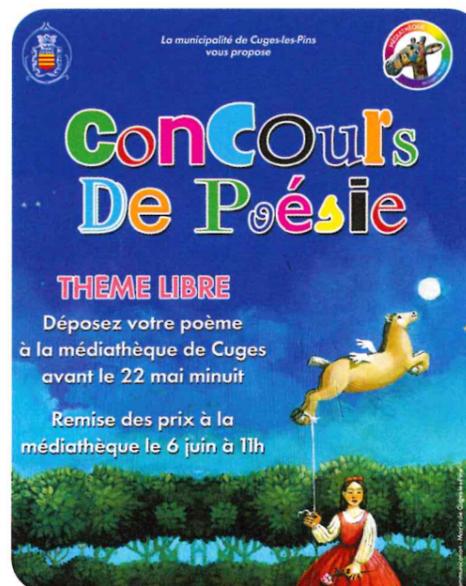
Restez branchés,
élaguez !

CULTURE



LA MÉDIATHÈQUE

LE PRINTEMPS DES POÈTES



Le Printemps des poètes

c'est jusqu'au 22 mai à la médiathèque !

Nous vous proposons à nouveau notre **concours de poésie** ouvert à tous et sur un thème libre (celui de l'année dernière ayant été annulé).

Vous pouvez récupérer le règlement du concours à la médiathèque ou le **télécharger sur le site de la mairie** de Cuges à l'onglet Médiathèque.

Vous avez **jusqu'au samedi 22 mai à minuit** pour déposer vos poèmes à la médiathèque.

La **remise des prix** du concours aura lieu le **samedi 5 juin à 11h00**.

EXPOSITION «AU TEMPS DES DINOSAURES»

Cette **exposition**, prêtée par la BDP13, permet de **découvrir l'incroyable vie des dinosaures** de leur naissance à leur brutale disparition.

D'où viennent-ils ? Y a-t'il des dinosaures français ? Pourquoi sont-ils morts ? Les dinosaures sont des vedettes !

Après-midi récréatif le mercredi 26 mai à partir de 15h : jeu de piste, histoires et autres surprises.



CULTURE



LA MÉDIATHÈQUE

ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE



Exposition/ Conférence avec Jeanne Bastide



Exposition/ Conférence L'Egypte antique avec Didier Bonaccorsi



Exposition/ Conférence L'Egypte antique avec Didier Bonaccorsi

LA MÉDIATHÈQUE A BESOIN DE VOUS...

L'équipe de la médiathèque a besoin d'aide pour poursuivre sa **brigade poétique**.

Aucune expérience exigée...juste l'envie de participer.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLI :

- Mercredi 12 mai à 16h30 **Le temps d'une histoire** avec Céline de la médiathèque pour les enfants de 5 à 7 ans.
- Samedi 15 mai à 11h00 **Atelier philo** avec Caroline Frétière pour les enfants de 7 à 11 ans.
- Samedi 22 mai à 11h00 **Samedi des bébés** avec Marie-Line de l'association Muzzynote ; contes et comptines pour les tout-petits.
- Samedi 29 mai à 10h00 **Atelier d'écriture** avec Jeanne Bastide. (Atelier pour les adultes ; sur réservation)

ATTENTION : Places limitées sur inscription au 04 42 73 39 55

BUDGET



BUDGET 2021 : POURSUITE DES INVESTISSEMENTS, RENFORCEMENT DES SERVICES, AIDE AU CCAS, FISCALITÉ MAÎTRISÉE...



Le budget primitif 2021 a été voté en conseil municipal du 13 avril 2021. Conformément aux orientations budgétaires, il traduit la volonté forte de la municipalité de poursuivre les investissements destinés à améliorer la qualité de vie des habitants et à embellir la commune, tout en maîtrisant les coûts et en préservant les finances. Grâce à une gestion rigoureuse, pour la sixième année consécutive, la fiscalité ne sera pas augmentée.

Grâce à un résultat bénéficiaire de + 456 000 € en 2020, la commune engagera en 2021, 1750 686 € de dépenses d'équipements sans avoir recours à l'emprunt.

QUELS SERONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS CETTE ANNÉE ?

Nature du programme :	Montants (€)
Extension réseau électrification :	25000
Travaux de rénovation électrique de l'église	18000
Travaux école Molina (Panneaux photovoltaïques	50408
Voirie Stanislas Fabre (Fin)	40 697 €
Sécurisation des écoles	44904
Préau et coursive maternelle	143720
Travaux salle des mariages et crèche	67806
Rénovation éclairage public	25123
City stade	102000
Création d'une classe à l'école maternelle	420000
Projet numérique	65040
Aménagement médiathèque	27 482 €
Equipement numérique et fibrebâtiments publics	29000
Borne d'affichage légal	18000
Téléphonie	5000
Acquisition véhicule CCFF	60000
Réfection de la voirie Gastinel , rue de l'Horloge	202800

0% d'augmentation de la fiscalité

Le saviez-vous ?

Le service financier de la commune demande à chaque service, en début d'exercice, d'évaluer leurs dépenses annuelles. Le pôle financier évalue également les recettes attendues qui serviront à couvrir les dépenses. Un budget de fonctionnement doit être sincère et voté à l'équilibre ; la municipalité ne peut pas emprunter pour faire face à ses dépenses de fonctionnement (charges de personnel, paiement des prestataires extérieurs, achat d'électricité, frais juridiques, fournitures, assurances, subventions aux associations, subvention au CCAS etc.) Les différents services communaux devront donc évaluer leurs dépenses au plus juste en fonction des projets, des besoins des services et de la volonté politique des élus. Ces dépenses et ces recettes pourront être réajustées en cours d'année par des décisions modificatives. Les dépenses sont annuelles et doivent être rattachées à l'exercice au cours duquel elles ont été engagées.

BUDGET



LE BUDGET COMMUNAL 2021

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile).

UN BUDGET GLOBAL DE 9,6M€

- Dont 6,2M€ en fonctionnement
- Dont 3,4M€ en investissement

DEPENSES :

- Charges à caractères général ((Prestataires ext, Energie, maintenance, télécom, fourniture etc) 1 430 976 €
- Charges de personnel (Titulaires et CDD) 3 291 662 €
- Atténuation de produits (Pénalité SRU...) 101 500 €
- Autres charges de gestion courantes (Indemnités des élus, subventions au CCAS, aux associations) 554 790 €
- Charges financières (intérêts d'emprunts) 136 436 €
- Charges exceptionnelles (subvention budget funéraire) 15 500 €
- Dotation pour provision (Risque) 5 000 €

Total des dépenses réelles de la commune 5 535 864 €

RECETTES :

- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 661 000 € (partenaires : Département / SGAR / DRAC)
- FCTVA : 755 000 €
- AUTOFINANCEMENT : 263 700 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 6,23M€

AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES A LA POPULATION

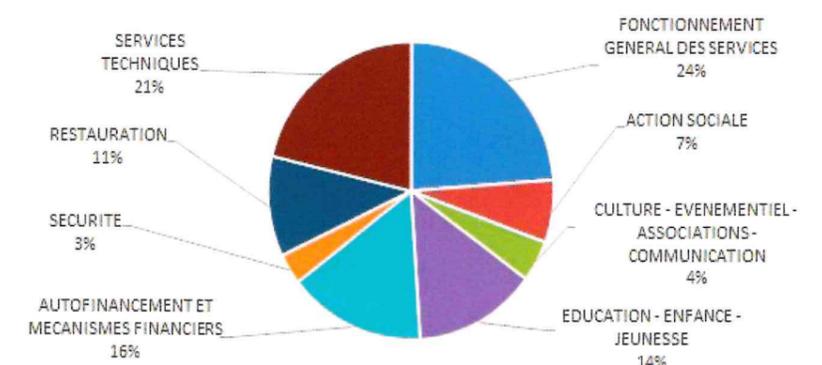
La section de fonctionnement comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics.

FOCUS SUR LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 1,1M€

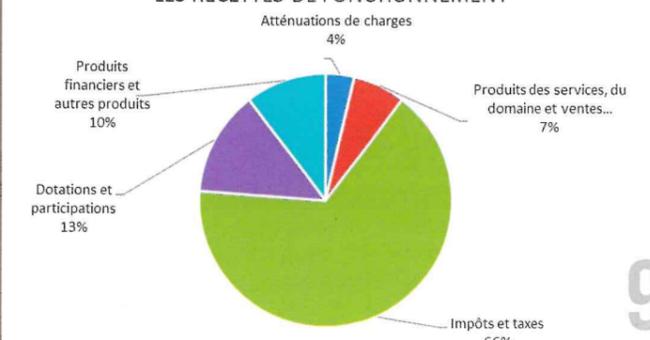
Le CCAS regroupe: la crèche (MAC/MAF), les aides à domicile, l'action sociale, le logement...

Pour garantir l'équilibre financier du ccas, la commune versera cette année une subvention exceptionnelle de 401 130 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



L'excédent de recettes réelles de fonctionnement est un indicateur de bonne gestion et de bonne santé financière, c'est ce qui détermine l'auto-financement de la commune et sa capacité à

COMMUNICATION



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !

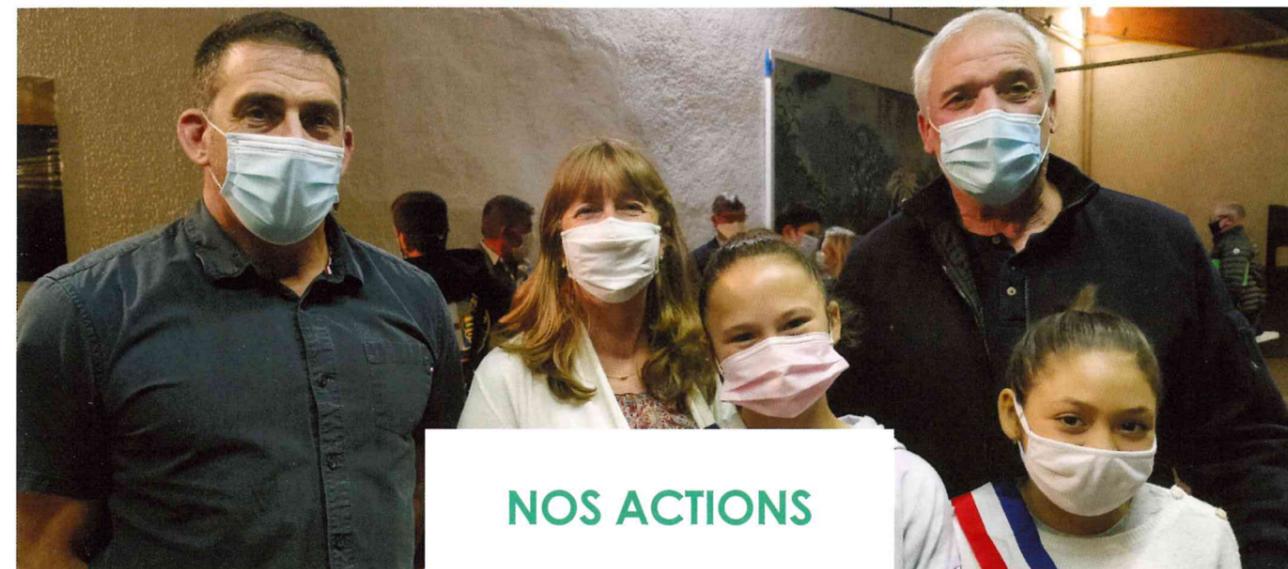


Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



NOS ACTIONS

Les Conseillers Municipaux juniors ont participé aux derniers conseils tenus les 18 mars et 13 avril derniers, l'occasion pour eux de prendre part à la vie démocratique locale.

LES ÉLUS JUNIORS SONT TÉMOINS...

Conseil municipal du 18 mars

La réunion du conseil municipal des adultes du 18 mars a été très enrichissante, nous avons été invitées dans le monde des adultes. Nous avons appris plein de choses dont la création du City stade pour le plus grand plaisir des enfants de Cuges ainsi que l'embellissement de la route nationale (fleurs, réfection des façades, etc.).

Clémence



Nous avons assisté Clémence et moi à un conseil municipal le 18 mars à la salle des Arcades. La première adjointe Mme LEROY a fait l'appel au début de la réunion. Lors de cette réunion les élus ont évoqué la mise en place de panneaux photovoltaïques (énergie renouvelable) sur le toit de l'école Simone Veil.

J'ai eu un peu de mal à suivre la réunion car les adultes employaient des termes qui me semblaient compliqués. J'ai été surprise car tous les membres du conseil municipal participaient à la réunion et prenaient des notes sur leur ordinateur ou leur tablette.

En fin de réunion le Maire nous a laissé la parole et nous avons terminé par une photo avec Mme Hugon et 2 élus dont mon grand-père. Je suis très fière d'avoir pu partager ce moment avec lui. C'est une chance de pouvoir assister à des réunions et à des événements avec son papi.

Sheryne

Conseil municipal du 13 avril

J'ai pu assister à la réunion du conseil municipal et j'ai trouvé cela intéressant mais un peu tendu... Les conseillers municipaux parlaient et les opposants protestaient et argumentaient pour essayer de négocier.

Léonard

J'ai trouvé le conseil municipal des adultes très intéressant. J'ai bien repéré le système de l'opposition qui était souvent contre la majorité. Les adultes étaient virulents entre eux. Les conseillers municipaux ont abordé le sujet du city stade et cela m'a beaucoup intéressé en particulier la piste d'athlétisme autour du stade. Ils ont aussi parlé du budget. Le maire a peu pris la parole. C'est surtout la 1ère adjointe qui a lu les délibérations.

Jules

...ET ACTEURS DE LA VIE DÉMOCRATIQUE LOCALE

Commission des menus d'avril

Suite à la commission des menus du mois de février, la diététicienne nous a proposé des entrées, des plats et des desserts parmi lesquels les élèves ont choisi les « menus des enfants » de mai et de juin. 265 enfants ont été interrogés.

Jeudi 20 mai 2021

Carottes râpées
Couscous boulettes-merguez
Donut

Jeudi 24 juin 2021

Melon
Cheeseburger et frites
Donut



Un questionnaire plus complet sera distribué aux élèves pour établir une liste d'entrées, de plats et de desserts dans laquelle la diététicienne choisira pour proposer une fois par mois un repas avec les plats préférés des enfants.

SERVICE ENTRETIEN



ZOOM

ZOOM SUR LE SERVICE ENTRETIEN



En relation avec tout le personnel communal, les élus, les administrés et les enseignants, les agents d'entretien ont dû, les premières, s'adapter aux nouvelles réglementations sanitaires. D'abord, par le port d'une tenue de sécurité complète (blouses, veste polaire, gants normés, chaussures de sécurité) puis par la mise en place d'une lingerie journalière pour les tenues et équipements.

De nouveaux horaires de nettoyage ont également été mis en place dans les lieux les plus fréquentés comme pour les écoles où un second passage dans les points contacts ; sanitaires) a lieu à la fin de la récréation pour une meilleure désinfection des locaux.

Un travail quotidien qui fait aussi peser sur leurs épaules le poids d'une certaine responsabilité.

« Elles ont au quotidien la responsabilité du travail bien fait afin d'assurer la sécurité des enfants mais aussi de tout le personnel communal ».

Mais le service d'entretien n'assure pas seulement la désinfection des locaux au quotidien.

Les agents d'entretien procèdent également aux opérations de gros nettoyage à chaque vacances scolaires ainsi qu'à l'évacuation des déchets répartis dans les conteneurs adaptés.

Pour tout ce travail, la commune tient aujourd'hui à mettre en lumière ces femmes de l'ombre qui s'investissent avec toujours plus de souci du respect de l'homme et de son environnement (90% des produits d'entretien utilisés sont écolabels) et à les remercier sincèrement pendant cette période si particulière où la santé de chacun est la santé de tous...

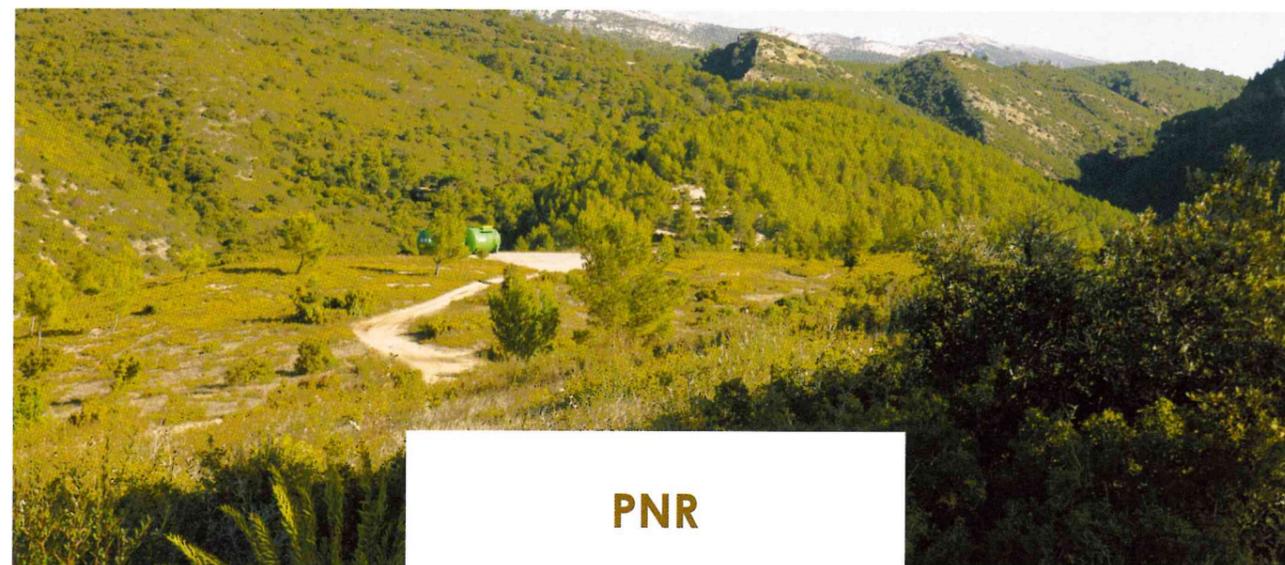


L'équipe entretien de la municipalité veille chaque jour au respect strict des consignes sanitaires afin d'assurer au mieux la protection de tous. Tenue de sécurité, protocole de nettoyage et formation spécifique du personnel, retour sur ce service oublié au cœur de la crise sanitaire.

« Il existe une véritable solidarité entre elles, une cohésion d'équipe, nous confie la responsable de la prévention et du service entretien. Aujourd'hui je peux dire que je suis fière d'elles ».

Elles, ce sont 8 femmes, toutes agents d'entretien dont une référente au service de la municipalité intervenant sur les différents bâtiments communaux (Ecole Simone Veil ; Centre de loisirs ; Hôtel de Ville ; salles municipales ; complexes sportifs ; salles des associations, médiathèque etc.) de 6h à 13h du lundi au vendredi et parfois le weekend lors d'événements.

PARC NATUREL RÉGIONAL



PNR

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la Sainte Baume dont Cuges fait partie depuis décembre 2017, regroupe 26 communes réunies autour d'un objectif commun « la préservation du massif de la sainte baume » défini dans le cadre de la Charte.

La Charte du Parc naturel régional est un contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour 15 ans. Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Elle engage les collectivités du territoire (communes, intercommunalités, Départements et Région) qui l'ont adoptée, ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret.



Le saviez-vous ?

La commune de Cuges les Pins verse chaque année au PNR Sainte Baume, une cotisation de 6000 € destinée à permettre son fonctionnement mais aussi à financer des projets d'aménagement (exemple récent : le confortement des falaises de la grotte Sainte-Marie-Madeleine).

Depuis sa création, le PNR s'attache à gérer de façon harmonieuse ses espaces ruraux ; à maintenir la diversité biologique de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, ses paysages, ses sites remarquables mais aussi à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.

Le PNR au service de nos sentiers de randonnée... Le PNR procède actuellement à la création d'un ensemble d'itinéraires à étapes, répartis sur l'ensemble du territoire et reliant les 26 communes entre elles. La première phase du projet, pour lequel la commune de Cuges les Pins a été sollicitée, concerne plus précisément deux itinéraires, le GR de Pays « Montagne Sainte Baume » identifié par une boucle nord et une boucle sud. Ces itinéraires sont actuellement en cours d'homologation auprès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP).

La commune de Cuges les Pins est traversée par la boucle sud dont le tracé emprunte le PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) mais également des propriétés communales ou de l'Office Nationale des Forêts, situées principalement du côté du Vallon de Sainte Madeleine.

La commune vient de signer avec le Parc une convention qui permettra d'effectuer les opérations d'aménagement et de balisage nécessaires à assurer une pratique sécurisée de la randonnée pédestre, équestre ou VTT sans détériorer aucun élément immobilier ou mobilier de la propriété visée. Dans le cadre de ce projet, la commune quant à elle s'engage à mener les opérations d'entretien nécessaires afin de garantir la sécurité du public.



Laëtitia Tremouilhac, conseillère municipale, déléguée au PNR

« Nouvellement élue auprès de Bernard Destrost, j'ai accepté de porter la délégation auprès du Parc Naturel Régional car je pense que cette instance est essentielle dans la préservation de territoire naturel. L'écologie, l'environnement, le sport-nature, la préservation du patrimoine ont une place importante dans la charte du PNR. Plusieurs actions ont déjà été menées à Cuges pour évacuer les dépôts sauvages présents sur les DFCI, la remise en état de certaines barrières et l'entretien des chemins. Je pense que mon action permettra de porter la voix de la commune et contribuera au mieux à défendre notre espace naturel, c'est cela mon ambition... »

TRIBUNE LIBRE

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Des questions sans réponse !

Le budget prévisionnel 2021 nous interroge. Comme pour le budget 2020, des recettes semblent avoir été surévaluées. Nous avons donc posé quelques questions pour éviter tout constat sans fondement. Or l'absence de réponses cohérentes semblerait confirmer notre doute : un déséquilibre potentiel dans ce budget. Comment se fait-il que l'adjointe aux finances ne puisse justifier en détail une recette de 390.000 € ? Est-il normal qu'elle découvre un écart de 80.000 € sur deux documents différents relatifs à la subvention du CCAS le soir du conseil ? Comment pouvons-nous nous satisfaire de l'absence d'explication plausible concernant 72.000 € liés à la taxe d'habitation ?

La majorité dit faire des économies sur les charges de personnels. Or elles augmentent de 49.000 € à cause de recrutements supplémentaires en externe de cadres A au détriment de solutions internes.

Nous regrettons un manque de transparence. Le budget serait-il en fait faussé et déséquilibré ? Nous en saurons plus prochainement.

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous »: Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN(www.cuges-c-vous.fr et page Facebook Cuges c'est vous)

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les conseils municipaux sont l'endroit où les débats d'idées s'exercent ou s'affrontent, telle en va de la démocratie locale. Approuvées ou pas les délibérations doivent donner lieu à discussions et propositions soumises aux votes. Mais comment faire quand vos opposants vous reprochent tout et son contraire ?

Exemple, lors du débat d'orientations budgétaires de reprocher à la majorité ne pas embaucher suffisamment de personnel, alors que la commune de Cuges détient le record des effectifs municipaux des communes de même strate et, lors du conseil suivant, d'embaucher à tort un agent de cadre A pour renforcer le service de l'urbanisme ?

Que penser encore lorsque le seul point d'achoppement relevé par un opposant « spécialiste des finances », lors de la présentation du budget est de ne pas avoir effectué les bons rattachements comptables. Une règle budgétaire qu'il ne s'appliquait pourtant pas lorsqu'il était lui-même Directeur financier de la commune : « faites ce que je dis mais pas ce que je fais... » Une ligne de conduite assez étonnante qui ne nous permet pas vraiment de comprendre la stratégie de nos opposants si ce n'est d'expliquer un certain sens de la contradiction.



Chasse aux oeufs



Activités manuelles au centre de loisirs



PETITS BONHEURS

NAISSANCES



- Léna Rose MICHELAT, née le 7 mars
- Marc MANCA, né le 15 mars
- Gabriel Christian RUIZ, né le 15 mars
- Mady INAL, née le 22 mars
- Alexandre Pascal Jean LORE, né le 3 avril
- Dijilian Fouad Sid-Ahmed SHEBABO, né le 8 avril

À VOUS LA PAROLE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de Soeur Emma Collomp. Elle a oeuvré longtemps au service de la paroisse de Cuges, elle chérissait ses habitants et ne les a jamais oubliés. Qu'elle repose en paix.

L'OUSTAN CUJEN
BOUTIQUE LOCALE

VENTE DIRECTE
DE PRODUCTEURS
ET DE CRÉATEURS LOCAUX

HORAIRES
MERCREDI 10H - 19H
VENDREDI 10H - 19H
SAMEDI 10H - 13H
ET 16H - 19H
DIMANCHE 10H - 13H

Mail: chickscujen@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ASSOCIATION

La commune vous annonce l'ouverture de L'Oustan Cujen, boutique locale avec vente directe de producteurs et créateurs locaux. Située sur la route nationale 8, la boutique est ouverte du mercredi au dimanche.

Cours de tennis



Retour en images



Entraînement de football pendant les vacances



La municipalité de
Cuges-les-Pins



invite toutes les mamans à l'occasion de

La Fête des Mères

Samedi 29 Mai 2021

Dès 14h30 au jardin de la ville

*Après-midi musicale avec **Nikita Acoustic***

suivi d'une collation

Tombola gratuite

sous réserve des autorisations préfectorales

